

## France : le Trésor envisage de nouvelles pistes pour développer le médicament générique

Abderrahim DERRAJI - 2017-06-27 15:18:26 - Vu sur [pharmacie.ma](http://www.pharmacie.ma)

Dans sa lettre «Trésor-Éco» n° 99 du mois de juin 2017 (1), la direction générale du Trésor a brossé un tableau sur l'évolution de la consommation des génériques et des biosimilaires en France. Ce rapport affirme, chiffres à la clef, que le taux de substitution en France est « très bon » même si la consommation du médicament générique reste inférieure aux autres pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). L'Hexagone n'occupe que la 20e position en volume et la 19e en valeur. Les auteurs de ce rapport expliquent cet écart par « une absence de confiance dans ces médicaments de la part de certains patients » et par « la structure de la prescription en France qui favorise les médicaments nouveaux ». Les médecins français ne prescrivent en moyenne que 40 % de médicaments inscrits dans le répertoire des génériques alors que leurs collègues allemands en prescrivent le double. Pour permettre à la France de rattraper son retard en la matière, le Trésor propose plusieurs pistes : Tout d'abord, il envisage d'intervenir sur le prix en prenant le soin de ne pas fragiliser les producteurs de génériques dont la marge reste faible. Ceci permettrait de faire une économie de 170 millions à 1 milliard d'euros. Il propose également une baisse plus importante du prix du princeps dès l'arrivée du premier générique et la mise sous TFR (Tarif Forfaitaire de responsabilité) systématique de tous les groupes génériques au bout de trois ans. Le Trésor suggère aussi une réforme qui consiste à fixer le prix des produits sur la base du TFR le plus bas des médicaments de même molécule et non plus seulement de même groupe générique. Ce qui « mènerait à la création d'un répertoire des molécules sous tarif de référence ». Il suggère aussi d'adapter la baisse du prix des génériques au coût de leur production. Pour finir, le Trésor évoque d'autres mesures visant à inciter les médecins à prescrire en DCI y compris pour les biosimilaires. (1) : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/437394>